



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Guinée - Conakry



Chronologie de participation à l'EPU dans le cycle actuel



Atelier de soumission de rapport des OSC et de l'INDH

Conakry, 15 & 16 mai 2019





Promoting and strengthening
the Universal Periodic Review
<http://www.upr-info.org>

Programme de pays : activité 1 : Atelier de soumission de rapport des OSC et de l'INDH - Guinée



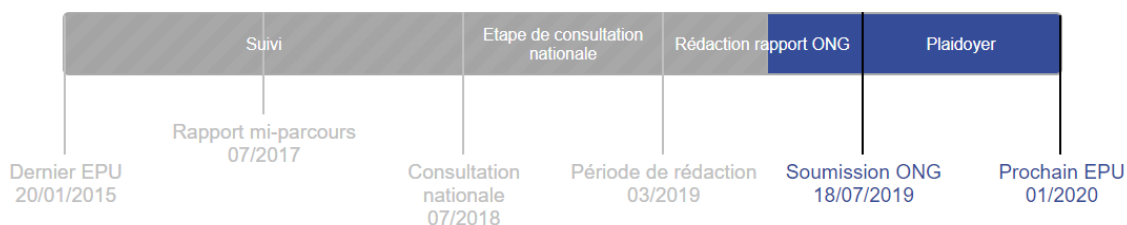
1. Introduction

Les 15 et 16 mai 2019, 42 participants venant de Conakry et des 7 autres régions de l'intérieur du pays ont pris part à l'atelier de formation des acteurs de la société civile et de l'Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (INIDH) pour la soumission de leurs rapports EPU en vue du troisième cycle de l'EPU de la Guinée. Cet atelier a été coorganisé par la Coalition des ONG de Protection et de promotion des Droits de l'Enfant, luttant Contre la Traite (COLTE/CDE), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Guinée (HCDH-Guinée) ainsi que *UPR Info* et s'est déroulé dans la salle de réunion du HCDH-Guinée à Conakry, Guinée.

L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités de la société civile et de l'INIDH en matière de rédaction de rapports pour l'EPU, de formulation de recommandations et de plaidoyer efficace à l'EPU. Le but était également que les OSC travaillant sur les mêmes thématiques se réunissent pour lancer le processus de rédaction d'un rapport thématique conjoint en vue de la date limite de soumission de rapport des OSC à l'EPU fixée au 18 juillet 2019. Finalement, les participants ont été introduits aux prochaines étapes de l'engagement d'*UPR Info* en Guinée : les Pré-sessions à Conakry et à Genève prévues en octobre et décembre 2019 respectivement, ainsi que l'atelier d'élaboration de stratégies d'action des OSC pour soutenir la mise en œuvre des recommandations après l'EPU de la Guinée en janvier 2020.

Cette activité représente la première étape d'une série d'activités organisées par *UPR Info*, en partenariat avec la COLTE/CDE et le HCDH-Guinée, dans le cadre de son [programme d'appui au processus EPU](#) de la Guinée.

Chronologie de participation à l'EPU dans le cycle actuel



2. Activités

2.1 Formation sur l'EPU pour les organisations de la société civile et l'INIDH

Le 15 mai 2019, 40 représentants de la société civile nationale de Conakry et des 7 autres régions du pays (Faranah, Mamou, Boké, Labé, Nzérékoré, Kindia et Kankan) ont suivi la première journée de formation. La journée a débuté par les discours d'ouverture de Madame Marie-Amélie NDAYISENGA, Représentante Adjointe au Bureau du Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme en Guinée, Madame Tenar LORENTE, chargée de programme à *UPR Info*, Monsieur Mamadou Moudjitaba DIALLO, coordinateur de la COLTE/CDE et de Madame Mariama Cire KEITA, Commissaire à l'INIDH. Suite à cette cérémonie d'ouverture, Tenar LORENTE d'*UPR Info*, a présenté le mécanisme de l'Examen Périodique Universel en soulignant ses caractéristiques-clés en le situant par rapport aux autres mécanismes onusiens de protection des droits de l'homme. Laura SINNER, *UPR Info*, a ensuite présenté le rôle respectif des différentes parties prenantes à l'EPU que sont les OSC, l'INDH, les médias, les agences onusiennes, le parlement et les acteurs académiques. Afin de tirer des enseignements de l'expérience des acteurs nationaux qui ont participé au processus de l'EPU de la Guinée lors des cycles précédents, la seconde session de la journée était dédiée à une discussion sur l'EPU de la Guinée. Chaque membre du panel, composé de Monsieur Thierno Sadou DIALLO du HCDH-Guinée, de Madame Mariama Cire KEITA de l'INIDH et de Monsieur Mamadou MANSARE de la COLTE/CDE, a présenté les actions entreprises autour de l'EPU de la Guinée en matière d'élaboration de rapports et de suivi des recommandations ainsi que les objectifs respectifs d'engagement dans ce troisième cycle de l'EPU. La troisième session de la matinée a abordé les synergies entre l'EPU et les Objectifs du Développement Durable et les autres mécanismes de protection des droits de l'homme. Monsieur Thierno Sadou DIALLO du HCDH-Guinée a explicité en quoi les ODD se réfèrent à de nombreux droits de l'homme et comment instrumentaliser ces complémentarités. *UPR Info* a ensuite brièvement présenté comment les OSC et l'INIDH peuvent intégrer les ODD dans le processus de l'EPU afin d'exploiter les forces de chacun de ces mécanismes.

L'après-midi, Laura SINNER a livré une formation technique sur les soumissions de rapports des OSC et de l'INIDH à l'EPU en soulignant le rôle des soumissions individuelles et conjointes ainsi que les bonnes pratiques. Les participants ont été informés des dates limites de soumission, du format et du contenu d'un rapport EPU et ont été sensibilisés à l'élaboration de recommandations SMART ainsi qu'à l'importance de l'utilisation de matrices de suivi des recommandations. La dernière session de la journée a vu la constitution de groupes thématiques pour la rédaction de rapports EPU conjoints. Chaque représentant d'organisation présent à la formation s'est inscrit sur une liste thématique. Les 40 participants ont ainsi formé 8 groupes thématiques :



1. Droits Civils et Politiques
2. Espace Civil et Libertés
3. Justice, Institutions Etatiques et Impunité
4. Droits des Femmes
5. Droits des Enfants
6. Groupes vulnérables
7. Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (INIDH)
8. Réconciliation Nationale

La deuxième journée d'atelier a été consacrée aux travaux de groupes. Sur la base des documents mis à la disposition des participants par *UPR Info* plusieurs jours avant la formation, les participants ont travaillé par groupe thématique sur une feuille de route pour la rédaction de rapports EPU conjoints. Chaque groupe a tout d'abord identifié les différentes sous-thématiques qu'il souhaitait aborder dans son rapport ainsi que les problèmes majeurs ou prioritaires concernant ces sous-thématiques. A chaque problème ainsi identifié, les participants ont rédigé des recommandations correspondantes, suivant la formule SMART. Les groupes ont également eu l'opportunité d'échanger leurs connaissances et leurs données sur les différents problèmes abordés. Le personnel d'*UPR Info* a circulé parmi tous les groupes pour répondre aux questions, fournir des conseils et commentaires relatifs aux techniques de rédaction, au format du rapport et à la formulation des recommandations afin de guider les groupes pour qu'ils fournissent un contenu aussi clair et précis que possible. Les prochaines étapes de l'élaboration des rapports conjoints ont également été définies dans la feuille de route par groupe thématique. Chaque groupe a désigné un rapporteur de groupe chargé du suivi de l'élaboration du rapport thématique qui sera tenu d'informer la COLTE/CDE ainsi qu'*UPR Info* de l'avancement des travaux jusqu'à la date limite de soumission de rapport fixée au 18 juillet 2019. En milieu d'après-midi, chaque rapporteur des 8 groupes a brièvement présenté en plénière les projets de rapports jusqu'ici élaborés et a reçus des commentaires et suggestions d'*UPR Info* et des autres participants, notamment sur le caractère SMART des recommandations et sur les informations collectées. L'objectif de ces présentations en plénière était également de s'assurer qu'il n'y avait pas de redondances dans les problèmes abordés et que toutes les thématiques prioritaires avaient été abordées par les groupes. *UPR Info* a insisté sur l'importance d'une société civile coordonnée pour fournir des rapports EPU de qualité, représentatifs et présentant des informations cohérentes.

La dernière session de formation était dédiée aux stratégies de plaidoyer au-delà de la soumission du rapport EPU. Tenar LORENTE a abordé la finalisation des rapports EPU ainsi que les prochaines étapes de l'engagement d'*UPR Info* en Guinée, avec l'organisation de la Pré-session nationale à Conakry en novembre 2019 ainsi que la Pré-session à Genève en décembre 2019. Les participants ont également été introduits à l'élaboration de fiches de plaidoyer, outil indispensable de plaidoyer aux Pré-sessions.



L'atelier de deux jours s'est achevé par une cérémonie de clôture, qui a fait l'objet d'une couverture médiatique (télévision nationale et presse en ligne). Madame Marie-Amélie NDAYISENGA du HCDH-Guinée, Maître Kpana Emmanuel BAMBBA, président de la Ligue Guinéenne des Droits de l'Homme (LIGUIDHO), Madame Laura SINNER d'*UPR Info*, Monsieur Mamadou Moudjitaba DIALLO de la COLTE/CDE et Madame Mariama Cire KEITA de l'INIDH ont adressé un dernier mot aux participants, soulignant le travail accompli lors de ces deux journées d'atelier mais reconnaissant que ce travail ne fait que commencer.

A l'issue de cette deuxième journée d'atelier, *UPR Info* a été interviewé par la télévision nationale de Guinée sur les objectifs de cet atelier et sur le mécanisme de l'EPU. Trois articles de presse en ligne ont également été publiés au sujet de l'atelier (Guinée Matin, c24news.info et le Populaire n°667).



2.2 Réalisations

L'atelier de deux jours a réuni plus de 40 participants provenant de toutes les régions du pays ainsi que l'Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme de Guinée. Pour la majorité des participants, il s'agissait de la première opportunité d'apprentissage sur le mécanisme de l'EPU, y compris pour les membres de l'INIDH. La journée de travaux de groupe a permis à la société civile de mettre en pratique les acquis de la formation mais aussi d'échanger et de partager les connaissances des uns et des autres, tout en prenant en compte les réalités régionales. Ce premier atelier sur l'EPU a également permis la mise en place de groupes thématiques afin de faciliter la coordination entre les OSC et l'INIDH et de définir des priorités conjointes, ce qui s'avère très important pour la suite des activités de plaidoyer autour du mécanisme de l'EPU.

Lors de l'atelier, les 8 groupes thématiques ont pu chacun rédiger une feuille de route en vue de la soumission de 8 rapports thématiques conjoints d'ici le 18 juillet 2019.

L'implication du Bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme en Guinée tout au long de l'atelier revêt une grande importance. En effet, le Bureau offre un lieu de réunion des OSC et de l'INIDH pour qu'elles puissent poursuivre l'élaboration des rapports conjoints et, de par son expertise, le HCDH peut également soutenir les OSC et l'INIDH dans leur



processus de recherche de données et d'analyse de la situation des droits de l'homme en Guinée.

L'atelier a permis de :

- Renforcer la collaboration entre les OSC nationales et l'INIDH avant la phase de suivi et de mise en œuvre du 3^{ème} cycle de l'EPU de la Guinée ;
- Renforcer la collaboration et la coordination entre les OSC nationales (provenant de 8 régions du pays) travaillant sur la même thématique ;
- Explorer les moyens d'inclure d'autres parties prenantes à l'EPU au niveau national telles que les parlementaires, les médias et les milieux académiques ;
- Introduire les OSC et à l'INIDH au matériel et aux techniques de plaidoyer à l'EPU tels que les rapports et les fiches de plaidoyer.

2.3 Leçons tirées

La coopération entre la COLTE/CDE, le HCDH-Guinée et *UPR Info* a été primordiale au bon déroulement de l'atelier et pour assurer une activité inclusive, permettant de renforcer les capacités de la société civile sise à Conakry et en dehors de la capitale. Il sera essentiel d'exploiter et de mettre à profit ce partenariat unique lors de la phase de suivi. La participation de représentants des autres régions du pays est une bonne pratique qu'il faudra maintenir et encore renforcer lors de toutes les prochaines activités autour de l'EPU afin d'assurer représentativité et inclusivité.

Un autre élément important pour assurer un processus de l'EPU inclusif et représentatif est la promotion de la participation des femmes aux différentes activités autour de l'EPU. Sur 42 participants à la formation, seules 13 femmes étaient présentes. Par conséquent, des efforts devront être faits pour favoriser une participation effective des femmes lors des futures activités.

En tant qu'institution nationale des droits de l'homme, l'INIDH est un acteur-clé du processus de l'EPU de la Guinée. L'institution est disposée à s'engager dans ce 3^{ème} cycle de l'EPU et à soumettre son rapport EPU. N'ayant pas d'expérience préalable dans le domaine de l'EPU, l'INIDH a exprimé un besoin de renforcement des capacités et un soutien régulier pour assurer sa participation effective à toutes les activités autour de l'EPU de la Guinée. La restitution des connaissances acquises auprès des collègues sera primordiale et des séminaires en ligne pourront être envisagés afin de renforcer les capacités de l'INIDH à long terme.



Bien que l'atelier ait permis la formation de groupes thématiques, il faudra s'assurer que les OSC continuent à collaborer et travailler ensemble au sein de ces groupes pour la rédaction des rapports thématiques conjoints jusqu'à la date limite de soumission des rapports mais également au-delà, lors des différentes activités de plaidoyer et de suivi des recommandations du 3^{ème} cycle. En tant que co-organisateur de l'atelier, la COLTE/CDE joue un rôle très important dans la coordination et le suivi du processus de rédaction des rapports thématiques conjoints. Le HCDH-Guinée, en tant qu'expert sur les questions de droits de l'homme en Guinée et en tant que force de rassemblement des différents acteurs de la société civile jouera également un rôle primordial dans le suivi des acquis de l'atelier et dans la collaboration continue entre les OSC.

Les 8 groupes thématiques traitent d'une large palette de droits humains et intègrent les droits économiques, sociaux et culturels de manière transversale. Il faudra cependant s'assurer qu'une perspective de genre soit intégrée dans les différents rapports. De plus, les synergies avec les ODD et les recommandations provenant d'autres mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains pourraient être mieux exploitées. Enfin, nous notons que la question des droits des personnes LGBTIQ n'est pour l'instant pas traitée alors que lors du cycle précédent, la Guinée a reçu des recommandations à ce sujet.

3. Prochaines étapes

En novembre 2019, *UPR Info* organisera une Pré-session nationale en partenariat avec ses partenaires locaux en vue du 3^{ème} EPU de la Guinée prévu le 21 janvier 2020. L'objectif de la Pré-session nationale est d'offrir une plateforme aux OSC nationales et à l'INIDH afin qu'elles puissent informer la communauté diplomatique résidente des progrès et défis dans la mise en œuvre des recommandations du second cycle de l'EPU de la Guinée et pour proposer des recommandations que les diplomates pourront formuler lors de l'EPU de la Guinée en tant qu'Etats examinateurs. La Pré-session nationale sera l'occasion de rapprocher les acteurs de la société civile guinéenne et de la communauté diplomatique. Afin de sensibiliser davantage les représentations diplomatiques de Conakry à l'importance des recommandations SMART et à leur rôle dans le processus de l'EPU de la Guinée, nous pensons qu'il serait bénéfique d'organiser un séminaire sur l'EPU pour les Etats examinateurs avant la tenue de la Pré-session nationale. Cela leur permettrait non seulement de bénéficier au mieux de la Pré-session, mais aussi de collaborer durablement avec la société civile pour la phase de suivi et de mise en œuvre des recommandations.

En décembre 2019, *UPR Info* organisera également une Pré-session sur la Guinée au Palais des Nations à Genève. Il s'agit d'une nouvelle opportunité pour les défenseurs nationaux des



droits humains de partager leurs points de vue sur la performance du gouvernement en matière de droits humains, sur les niveaux de mise en œuvre des précédentes recommandations de l'EPU et de proposer des recommandations avant le 3^{ème} EPU de la Guinée. Outre leur participation à la Pré-session à Conakry, les OSC guinéennes qui se rendront à Genève auront la possibilité d'organiser des réunions bilatérales pour renforcer leurs relations avec les États examinateurs, cette fois-ci via les Missions Permanentes auprès de l'ONU à Genève. UPR Info entend également poursuivre son engagement dans le processus EPU de la Guinée en poursuivant des activités de renforcement de toutes les parties prenantes, y compris le gouvernement, dans la phase de suivi et de mise en œuvre des recommandations du 3^{ème} EPU de la Guinée.

4. Témoignages



Aissatou Kodho DIALLO

Association des parents et amis des victimes du 28 septembre 2009 (AVIPA), Chargée de l'organisation de la musicothérapie

Cet atelier m'a permis d'apprendre ce qu'est l'EPU et comment la société civile peut intervenir dans ce mécanisme. J'ai également appris comment rédiger un rapport de la société civile. Ces acquis permettront à mon organisation de s'engager plus facilement lors du prochain cycle de la Guinée. Je ferai une restitution de la formation à mes collègues afin que tous évoluent au même niveau de connaissances sur l'EPU. Cela facilitera le regroupement des informations et les recherches pour rédiger le rapport EPU, notamment les recherches permettant d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations des cycles précédents qui touchent à nos thématiques prioritaires. La formation a également permis beaucoup d'échanges avec les autres participants et avec UPR Info, ce qui a été très enrichissant pour moi. A l'issue de cet atelier, je continuerai à m'engager dans le processus EPU en contribuant à l'élaboration du rapport thématique conjoint sur la justice, les institutions étatiques et l'impunité. Je suis intéressée à participer à tout autre atelier autour de l'EPU et je vais de mon côté me renseigner davantage sur ce mécanisme.



Mamadou SYLLA, Mariama Ciré KEITA, Kabinet CAMARA

Institution Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (INIDH), Commissaires aux Droits de l'Homme

Grâce à cet atelier, nous avons appris sur le processus de soumission de rapports EPU et les différentes étapes de rédaction, y compris le partage d'informations et les consultations pour l'élaboration finale du rapport. Une fois le rapport EPU terminé, nous le partagerons avec toutes les entités concernées. Dans un premier temps, nous allons restituer les acquis de cette formation aux autres commissaires de l'INIDH qui n'y ont pas assisté. Un comité restreint au sein de l'INIDH se charge de la rédaction du rapport alternatif et nous allons continuer à travailler ensemble une fois la restitution effectuée. Nous continuerons notre engagement dans l'EPU de la Guinée au-delà de la soumission du rapport. En effet, nous comptons mettre en place un cadre de consultations avec les OSC afin de faciliter les échanges sur les différentes thématiques et sur les cas de violation des droits de l'homme. En ce qui concerne la phase de suivi, nous allons identifier les recommandations que la Guinée aura reçu qui concordent avec nos priorités et nous allons programmer le suivi des recommandations afin de surveiller systématiquement la mise en œuvre de ces recommandations prioritaires.



Abdourahmane Daïh BAH

Parlement des Enfants de Guinée (PEG), trésorier

Cet atelier m'a permis d'acquérir des connaissances sur l'EPU ; tout d'abord sur ce qu'est l'EPU puis, comment rédiger un rapport EPU. J'ai appris qu'à ce stade, l'objectif est de mener un plaidoyer efficace envers les Etats en proposant des recommandations plus SMART et précises et en les utilisant comme bouton d'alerte pour informer de la situation des droits de l'homme en Guinée. J'ai également appris les aspects techniques de la rédaction d'un rapport EPU ainsi que les techniques de plaidoyer. Désormais, je sais vers qui me tourner pour mener ces actions de plaidoyer. Cet atelier a été très utile et je compte vulgariser encore davantage les informations reçues pour les restituer à mes collègues du Parlement des Enfants. Il manque des informations plus adaptées aux enfants sur la soumission des rapports EPU. Cependant, les enfants doivent être intégrés dans les discussions sur les problèmes à aborder et intégrer dans le rapport conjoint.

Concernant la suite de l'engagement de mon organisation à l'EPU, nous sommes intéressés à participer aux Pré-sessions. De plus, je ne manquerai pas d'interpeller la COLTE/CDE sur l'avancement du rapport conjoint sur les droits des enfants et sur l'organisation des séances





Promoting and strengthening
the Universal Periodic Review
<http://www.upr-info.org>

de travail pour la finalisation du rapport. Mon organisation compte faire ses commentaires sur le contenu du rapport finalisé.



Contact



UPR Info
Rue de Varembé 3
1202 Geneva
Switzerland



Website <http://www.upr-info.org>



Phone: + 41 (0) 22 321 77 70
Fax: + 41 (0) 22 321 77 71



General enquiries
info@upr-info.org



<http://twitter.com/UPRInfo>



<http://www.facebook.com/UPRInfo>

